



Crédit d'impôt pour personne aidante

Ce formulaire s'adresse à vous si vous demandez pour 2021, à la ligne 462 de votre déclaration de revenus, le crédit d'impôt pour personne aidante

- en tant que personne aidante cohabitant avec **plus de deux personnes majeures atteintes d'une déficience**;
- en tant que personne aidant **plus de deux personnes majeures atteintes d'une déficience** avec qui elle ne cohabite pas;
- en tant que personne aidante cohabitant avec **plus de deux personnes** (autres que son conjoint) **qui sont âgées de 70 ans ou plus** et qui ne sont atteintes d'aucune déficience.

Vous devez **joindre** ce formulaire à votre déclaration de revenus de 2021.

A Renseignements sur le particulier qui demande le crédit d'impôt (écrivez en majuscules)

Nom de famille Prénom Numéro d'assurance sociale

1 2 3

Adresse où vous avez cohabité avec la ou les personnes aidées admissibles visées à la partie B ou D Code postal

4 5

B Personne aidante cohabitant avec plus de deux personnes majeures atteintes d'une déficience

3^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous, s'il y a lieu

208

Si vous n'avez pas de lien familial avec cette personne, cochez ci-après. 208.1

Nom de famille

210

Prénom

212

Numéro d'assurance sociale Date de naissance

214 218

A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez habité avec la **troisième** personne aidée

224 en 2020 : du au =

M M J J M M J J Nombre de jours

226 en 2021 : du au =

228 en 2022 : du au =

4^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous, s'il y a lieu

208

Si vous n'avez pas de lien familial avec cette personne, cochez ci-après. 208.1

Nom de famille

210

Prénom

212

Numéro d'assurance sociale Date de naissance

214 218

A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez habité avec la **quatrième** personne aidée

224 en 2020 : du au =

M M J J M M J J Nombre de jours

226 en 2021 : du au =

228 en 2022 : du au =

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 226 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

3^e personne aidée 234 4^e personne aidée 234

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 226 est de 365 jours, cochez ci-après.

3^e personne aidée 236 4^e personne aidée 236

Si les périodes inscrites par vous, ou par vous et une autre personne aidante, aux lignes 224 et 226 ou 226 et 228 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

3^e personne aidée 238 4^e personne aidée 238

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 2 juillet 2022, cochez ci-après.

3^e personne aidée 240 4^e personne aidée 240

➔ Voyez la suite à la page suivante.



Remplissez les lignes 251 à 264 pour chacune des personnes aidées admissibles et inscrivez le montant total demandé à la ligne 265.

3^e personne aidée admissible

			251	2 5 3 2 , 0 0
Montant de la ligne 275 de la déclaration de la personne aidée admissible	252			
–	253	2 2 4 6 0 , 0 0		
Montant de la ligne 252 moins celui de la ligne 253. Si le résultat est négatif , inscrivez 0.	= 254			
	×	16 %		
Montant de la ligne 254 multiplié par 16 %	= 256			
Inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant de la ligne 256 ou 1 266 \$.			– 257	
Montant de la ligne 251 moins celui de la ligne 257			= 258	
Réduction du crédit pour une personne aidée qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.	259			
Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale	+ 260			
Additionnez les montants des lignes 259 et 260.	= 261		▶ 261	
Montant de la ligne 258 moins celui de la ligne 261			= 262	
Montant demandé par une autre personne aidante			– 263	
Montant de la ligne 262 moins celui de la ligne 263			= 264	

4^e personne aidée admissible

			251	2 5 3 2 , 0 0
Montant de la ligne 275 de la déclaration de la personne aidée admissible	252			
–	253	2 2 4 6 0 , 0 0		
Montant de la ligne 252 moins celui de la ligne 253. Si le résultat est négatif , inscrivez 0.	= 254			
	×	16 %		
Montant de la ligne 254 multiplié par 16 %	= 256			
Inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant de la ligne 256 ou 1 266 \$.			– 257	
Montant de la ligne 251 moins celui de la ligne 257			= 258	
Réduction du crédit pour une personne aidée qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.	259			
Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale	+ 260			
Additionnez les montants des lignes 259 et 260.	= 261		▶ 261	
Montant de la ligne 258 moins celui de la ligne 261			= 262	
Montant demandé par une autre personne aidante			– 263	
Montant de la ligne 262 moins celui de la ligne 263			= 264	
Additionnez les montants des lignes 264.			265	
Frais engagés en 2021 pour des services spécialisés de relève (maximum : 5 200 \$ par personne aidée admissible)	266			
	×	30 %		
Montant de la ligne 266 multiplié par 30 %	= 267		▶ 267	
Additionnez les montants des lignes 265 et 267. Reportez le résultat à la ligne 462 de votre déclaration.			= 268	



3^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous, s'il y a lieu
 308

Si vous n'avez pas de lien familial avec cette personne, cochez ci-après. 308.1

Nom de famille
 310

Prénom
 312

Número d'assurance sociale 314 Date de naissance 318
A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez aidé la **troisième** personne
 324 en 2020 : du au = Nombre de jours

326 en 2021 : du au =

328 en 2022 : du au =

4^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous, s'il y a lieu
 308

Si vous n'avez pas de lien familial avec cette personne, cochez ci-après. 308.1

Nom de famille
 310

Prénom
 312

Número d'assurance sociale 314 Date de naissance 318
A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez aidé la **quatrième** personne
 324 en 2020 : du au = Nombre de jours

326 en 2021 : du au =

328 en 2022 : du au =

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 326 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

3^e personne aidée 334 **4^e personne aidée** 334

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 326 est de 365 jours, cochez ci-après.

336 336

Si les périodes inscrites par vous, ou par vous et une autre personne aidante, aux lignes 324 et 326 ou 326 et 328 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

338 338

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle se terminera avant le 2 juillet 2022, cochez ci-après.

340 340

Remplissez les lignes 351 à 364 pour chacune des personnes aidées admissibles et inscrivez le montant total demandé à la ligne 365.

3^e personne aidée admissible

Montant de la ligne 275 de la déclaration de la personne aidée admissible

352

351 1 2 6 6 , 0 0

Montant de la ligne 352 moins celui de la ligne 353. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.

353 2 2 4 6 0 , 0 0

= 354

Montant de la ligne 354 multiplié par 16%

× 16%

= 356

Inscrivez le **moins élevé** des montants suivants : le montant de la ligne 356 ou 1 266 \$.

357

Montant de la ligne 351 moins celui de la ligne 357

= 358

Réduction du crédit pour une personne aidée qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.

359

Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale

+ 360

Additionnez les montants des lignes 359 et 360.

= 361

Montant de la ligne 358 moins celui de la ligne 361

= 362

Montant demandé par une autre personne aidante

- 363

Montant de la ligne 362 moins celui de la ligne 363

= 364

➔ Voyez la suite à la page suivante.



4^e personne aidée admissible

Montant de la ligne 275 de la déclaration de la personne aidée admissible	352			351	
Montant de la ligne 352 moins celui de la ligne 353. Si le résultat est négatif , inscrivez 0.	- 353	2 2 4 6 0	, 0 0	= 354	1 2 6 6 , 0 0
Montant de la ligne 354 multiplié par 16 %	× 356	16 %		= 357	
Inscrivez le moins élevé des montants suivants : le montant de la ligne 356 ou 1 266 \$.	= 358				
Montant de la ligne 351 moins celui de la ligne 357				= 358	
Réduction du crédit pour une personne aidée qui a eu 18 ans dans l'année. Consultez le guide à la ligne 462.	359				
Rajustement des prestations d'assistance sociale reçues pour un enfant majeur handicapé qui fréquente un établissement d'enseignement secondaire en formation générale	+ 360				
Additionnez les montants des lignes 359 et 360.	= 361				
Montant de la ligne 358 moins celui de la ligne 361				= 362	
Montant demandé par une autre personne aidante				- 363	
Montant de la ligne 362 moins celui de la ligne 363				= 364	
Additionnez les montants des lignes 364.				365	
Reportez le résultat à la ligne 462 de votre déclaration.				365	

D **Personne aidante cohabitant avec plus de deux personnes (autres que son conjoint) qui sont âgées de 70 ans ou plus et qui ne sont atteintes d'aucune déficience**

3^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous
408

Nom de famille
410

Prénom
412

Numéro d'assurance sociale
414

Date de naissance
418 A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez habité avec la **troisième** personne aidée

424 en 2020 : du M M J J au M M J J = Nombre de jours

426 en 2021 : du M M J J au M M J J =

428 en 2022 : du M M J J au M M J J =

4^e personne aidée admissible

Lien familial avec vous
408

Nom de famille
410

Prénom
412

Numéro d'assurance sociale
414

Date de naissance
418 A A A A M M J J

Période pendant laquelle vous avez habité avec la **quatrième** personne aidée

424 en 2020 : du M M J J au M M J J = Nombre de jours

426 en 2021 : du M M J J au M M J J =

428 en 2022 : du M M J J au M M J J =

➔ Voyez la suite à la page suivante.



3^e personne aidée **4^e personne aidée**

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 426 couvre plus de 182 jours mais moins de 365 jours, cochez ci-après.

434: 434:

Si la période inscrite par vous, ou par vous et une autre personne aidante, à la ligne 426 est de 365 jours, cochez ci-après.

436: 436:

Si les périodes inscrites par vous, ou par vous et une autre personne aidante, aux lignes 424 et 426 **ou** 426 et 428 couvrent ensemble au moins 365 jours consécutifs, cochez ci-après.

438: 438:

Si, à la date où vous produisez votre déclaration, la période d'au moins 365 jours consécutifs n'est pas terminée, mais qu'il est raisonnable de considérer qu'elle le sera avant le 2 juillet 2022, cochez ci-après.

440: 440:

3^e personne aidée admissible

Inscrivez **1 266 \$**.

Montant demandé par une autre personne aidante

451:

452:

Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 452

= 453:

4^e personne aidée admissible

Inscrivez **1 266 \$**.

Montant demandé par une autre personne aidante

451:

452:

Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 452

= 453:

Additionnez les montants des lignes 453.

Reportez le résultat à la ligne 462 de votre déclaration.

454:

E Signature

Je déclare, selon le cas,

- que j'ai cohabité à l'adresse indiquée à la partie A avec la ou les personnes aidées admissibles visées pendant toutes les périodes inscrites à la partie B ou D;
- que j'ai prêté assistance à la ou aux personnes aidées admissibles visées pendant toutes les périodes inscrites à la partie C.

Signature du particulier qui demande le crédit d'impôt

Date



14CN ZZ 49526778